

**PROCÈS-VERBAL**  
**DU COMITÉ DE PARENTS**  
**Rencontre 2 – Séance ordinaire**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents tenue le 15 novembre 2021 à 19 h en rencontre virtuelle – Teams.

**Étaient présents :**

Sous la présidence de Madame Jany St-Cyr

Madame Karine Barma-Hamel	Représentante	École La Martinière
Madame Cynthia Bélanger	Représentante	École de la Ruche, Dominique-Savio
Madame Sarah Bouchard	Représentante	École de la Chanterelle
Monsieur Sébastien Brousseau	Substitut	École Notre-Dame-d’Etchemin
Monsieur Martin Bussières	Représentant	École Saint-Louis-de-France
Madame Isabelle Carrier	Représentante	École de la Clé-du-Boisé
Madame Geneviève Chevrier	Substitut	École Belleau, Gagnon
Madame Nadia Delarosbil	Représentante	École du Bac
Madame Maude Deslauriers-Talbot	Substitut	École des Quatre-Vents
Monsieur Tarek Dhouibi	Représentant	École du Tournesol
Madame Martine Dorval	Représentante	École secondaire Champagnat, Guillaume-Couture
Madame Sonia Dubé	Substitut	École de la Rose-des-Vents
Madame Mireille Dubois	Représentante	École Beaurivage
Madame Isabelle Dumas	Substitut	École Clair-Soleil
Monsieur Jean-Claude Dupuis	Représentant	École Pointe-Lévy
Madame Véronique Dussault-Lepage	Représentante	École de l’Étoile
Madame Catherine Fradette	Représentante	École de la Clé-d’Or
Madame Andrée-Anne Gaudet	Représentante	École des Moussaillons, du Boisé
Madame Marie-Josée Girard	Représentante	École Taniata
Madame Mélanie Guérette-Morrisette	Représentante	École Étienne-Chartier, de l’Amitié
Madame Josyhane Labillois	Substitut	École de l’Alizé, des Mousserons
Madame Julie Lacasse	Représentante	École de la Nacelle
Madame Doris Lachance	Représentante	École Desjardins
Madame Marie-Pier Laflamme	Représentante	École des Quatre-Vents
Madame Ève Lapointe	Représentante	École secondaire de l’Aubier École secondaire les Etchemins
Monsieur Vincent Lecocq	Représentant	École de l’Envol
Monsieur Hubert Lévesque	Substitut	École de la Chanterelle
Monsieur Charles Martel	Substitut	École du Ruisseau, Sainte-Marie
Madame Isabelle Paré	Substitut	École Saint-Dominique
Madame Anny Parent	Représentante	École Notre-Dame-d’Etchemin
Monsieur Ian Pellerin-Poliquin	Représentant	École des Sentiers
Madame Mélanie Pelletier	Substitut	École de l’Odyssée
Madame Émilie Pétrin	Représentante	École Belleau, Gagnon
Madame Annie Picard	Représentante	CCSÉHDAA
Monsieur Pascal Plamondon	Substitut	École de l’Auberivière
Madame Annabelle Roy	Substitut	CFER

Madame Jany St-Cyr	Présidente	École de l'Alizé, des Mousserons
Madame Jolyane St-Pierre	Représentante	École de l'Épervière, Ste-Thérèse
Madame Stéphanie Talbot	Représentante	École de la Source
Madame Mélissa Turcotte	Représentante	École Notre-Dame
Madame Amélie Turgeon	Représentante	École de la Caravelle
Monsieur Daniel Vermette	Représentant	École Sainte-Hélène
Monsieur Ignacio Vuirli	Représentant	École Charles-Rodrigue

**Invités :**

Madame Esther Lemieux	Directrice générale
M <sup>e</sup> Sandra Cauchon	Secrétaire générale
Madame Nathalie Doucet	Régisseuse
Monsieur Jean-François Houle	Directeur des Services des ressources financières et du transport scolaire

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

La séance est ouverte à 19 h 02 et le quorum est respecté.

Madame Jany St-Cyr, présidente, souhaite la bienvenue à tous pour la rencontre du Comité de parents.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Jany St-Cyr présente les points à l'ordre du jour de la rencontre du comité.

Le point 9 *Fermeture des établissements en cas de tempête – Information* sera traité après le point 5 *À propos d'un budget d'un établissement – Information*.

- |         |  |
|---------|--|
| 19 h    | 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum  |
|         | 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour  |
|         | 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2021   |
|         | 4. Suivis au procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2021  |
|         | a) Adresse courriel pour les conseils d'établissement (M <sup>me</sup> Esther Lemieux)   |
| 19 h 10 | 5. À propos d'un budget d'un établissement – Information<br>Présenté par M. Jean-François Houle, Direction des Services des ressources financières et du transport scolaire  |
| 19 h 50 | 6. Présentation des candidats (Élections au CA – District 1) ou Annonce du candidat ayant remporté l'élection par acclamation, selon le cas – Information<br>Présenté par M <sup>e</sup> Sandra Cauchon, Secrétariat général du CSSDN  |
| 19 h 55 | 7. Adoption par le Comité de parents des Règles de régie interne du comité et présentation du rôle du Comité de parents – Information et Adoption<br>Présenté par M <sup>e</sup> Sandra Cauchon, Secrétariat général du CSSDN<br>- Règles de régie interne – Présentation et Adoption<br>- Rôle du Comité de parents – Information |
| 20 h 25 | 8. Sondage (article 89.2 LIP) Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement – Information<br>Présenté par M <sup>e</sup> Sandra Cauchon, Secrétariat général du CSSDN  |

- 20 h 30 9. Fermeture des établissements en cas de tempête – Information  
Présenté par M<sup>me</sup> Esther Lemieux, directrice générale
- 21 h 10. Désignation des membres du CCSEHDAA – Résolution  
Présenté par le président du CCSEHDAA
11. Rapport des comités :
- A) Délégués à la FCPQ – M<sup>me</sup> Émilie Pétrin
  - B) CCSEHDAA – M<sup>me</sup> Annie Picard
  - C) Transport – M<sup>me</sup> Martine Dorval
  - D) Fondation musique en tête – M<sup>me</sup> Pascale Couture
  - E) Conseil d'administration CSSDN – M<sup>me</sup> Ève Lapointe
12. Question du public
13. Des nouvelles de vos écoles
14. Mot de la directrice générale du CSSDN – M<sup>me</sup> Esther Lemieux
15. Mot de la présidente du Comité de parents – M<sup>me</sup> Jany St-Cyr
16. Varia
17. Levée de l'assemblée

**Proposée** par madame Ève Lapointe de l'École secondaire de l'Aubier tel que modifié.

CP-2021-2022-010

Adoption à l'unanimité.

### **3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2021**

Il n'y a aucune modification d'apportée.

**Proposée** par monsieur Vincent Lecocq de l'École de l'Envol tel que présenté.

CP-2021-2022-011

Adoption à l'unanimité.

### **4. Suivis au procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2021**

Madame Esther Lemieux informe les membres que les Services des ressources en technologie de l'information et des communications (SRTIC) ont débuté les travaux afin d'attribuer une adresse courriel aux conseils d'établissement, et que pour des raisons de sécurité, c'est la secrétaire d'école qui devra saisir le courriel et l'envoyer via cette adresse. Une procédure relative à la gestion de la boîte de courriel sera présentée lors de la prochaine rencontre du Comité de parents. Elle rappelle également qu'ils peuvent toujours se référer à la direction de l'école.

### **5. À propos d'un budget d'un établissement – Information**

Monsieur Jean-François Houle fait une présentation concernant le budget des établissements scolaires et des services de garde. Il rappelle aux membres que les conseils d'établissement doivent adopter au mois de mai le budget de l'école, même s'il manque des allocations, et qu'au mois de novembre, une mise à jour budgétaire incluant les allocations doit être effectuée. Il fait une brève description du contenu d'un budget dans une école ainsi que des principaux fonds qui sont utilisés pour comptabiliser les revenus et les dépenses. Il explique également la provenance des principales sommes versées dans les écoles, lesquelles sont distribuées sous forme d'allocation de base. Il précise que le budget n'inclut pas les salaires ni les coûts d'entretien des bâtisses, il est plutôt centré sur les élèves. De plus, il fait une distinction des surplus et des déficits qui peuvent subvenir dans les écoles et ce que les directions peuvent ou non faire avec leurs surplus.

Les membres sont informés des principaux éléments à surveiller lors de l'adoption du budget au conseil d'établissement soit, de s'assurer que chaque fonds est équilibré, de vérifier s'il y a des écarts par rapport à l'année précédente, s'il y a des projets pouvant s'échelonner sur plus d'une année et s'il y a des surplus de l'année précédente qui pourrait bonifier le budget. Il précise que les montants décentralisés dans les écoles ne peuvent pas être contestés lors de l'adoption du budget et que le Ministère demande chaque année que les directions produisent une reddition de compte sur l'utilisation des sommes décentralisées dans les écoles et que celui-ci peut récupérer les sommes en surplus ou les laisser aux écoles.

Le point 9 *Fermeture des établissements en cas de tempête – Information* est traité.

**6. Présentation des candidats (Élections au CA – District 1) ou Annonce du candidat ayant remporté l'élection par acclamation, selon le cas – Information**

Maître Sandra Cauchon annonce que madame Amélie Turgeon a été élue par acclamation lors de l'élection au Conseil d'administration pour le district 1. Elle informe les membres qu'une seule candidature a été soumise.

Madame Amélie Turgeon remercie les membres pour son élection au Conseil d'administration.

**7. Adoption par le Comité de parents des Règles de régie interne du comité et présentation du rôle du Comité de parents – Information et Adoption**

Maître Sandra Cauchon informe les membres des différentes modifications qui ont été apportées aux Règles de régie interne du Comité de parents. Elle explique les rôles, les fonctions des membres et des officiers, ainsi que les sujets pour lesquels le comité doit être consulté par le Centre de services scolaire des Navigateurs. Elle explique également la composition du comité ainsi que la durée du mandat des membres et des officiers. Elle précise que le président est le porte-parole officiel du Comité de parents. Les annexes aux Règles de régie interne sont également présentées.

L'adoption des Règles de régie interne est proposée par madame Martine Dorval de l'École secondaire Champagnat, Guillaume-Couture.

Adoption à l'unanimité.

**8. Sondage (article 89.2 LIP) Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement – Information**

Maître Sandra Cauchon donne des explications en lien avec le sondage sur la consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement. Elle présente l'article 89.2 de la *Loi sur l'instruction publique* et explique que le conseil d'établissement doit une fois par année scolaire, consulter les élèves sur des sujets en lien avec le fonctionnement de l'école et que cette consultation doit permettre à ceux-ci de formuler des commentaires sur des sujets de leur choix. Au secondaire, le comité des élèves peut également être consulté par le conseil d'établissement pour déterminer les points sur lesquels les élèves devraient être consultés. Les membres sont invités à partager leurs idées de sondage et ce qui a été effectué dans leur école. Plusieurs idées de consultation sont ressorties de cet échange dont les activités de fin d'année, l'achat de livres, le changement du nom ou du logo de l'école.

## 9. Fermeture des établissements en cas de tempête – Information

Madame Esther Lemieux donne des informations aux membres concernant la fermeture des établissements en cas de tempête. Elle explique que cette présentation leur permettra d'être de bons porte-paroles concernant la fermeture des établissements. Il faut prendre en note que lors de la fermeture en cas de tempête, le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) est fermé pour la sécurité des élèves et que cette décision est prise entre elle et madame Nathalie Doucet très tôt, car la décision doit être prise à 5 h 30 du matin. Considérant que des parents avaient manifesté le désir que le CSSDN procède à des fermetures d'établissements par secteur, madame Nathalie Doucet a eu le mandat d'effectuer des travaux en collaboration avec les transporteurs pour analyser la faisabilité d'un tel projet. M<sup>me</sup> Lemieux rappelle également aux membres, qu'en tant que parent, il est toujours possible de décider de garder les enfants à la maison.

Madame Nathalie Doucet met en contexte les membres concernant le projet de fermeture sectorielle en cas de tempête. Elle explique qu'une analyse des alternatives de découpage par réseau d'établissements ou par MRC a été effectuée et que la solution retenue a été par MRC. De plus, une consultation auprès des transporteurs afin de connaître leurs principales contraintes a été effectuée. En conclusion, la gestion en situation de tempête est un défi logistique et il est impossible de procéder à une fermeture sectorielle des établissements du CSSDN lors de tempêtes sans compromettre la sécurité des élèves.

## 10. Désignation des membres du CCSEHDAA – Résolution

Madame Ève Lapointe, présidente du CCSEHDAA présente les membres du comité. Elle précise que le CCSEHDAA est prescrit par la loi et que le comité est composé de parents d'enfant ayant un plan d'intervention actif, de membres du personnel ainsi que de membres de la communauté. Elle explique le processus qui a été effectué pour la composition du CCSEHDAA et nomme les membres qui ont été élus au comité pour un mandat de deux ans, soit :

- Madame Karine Desrochers
- Madame Mélanie Durand (Substitut)
- Madame Nancy Fecteau
- Madame Stéphanie Fournier
- Madame Annie Picard
- Madame Lucie Pouliot
- Monsieur Vincent Richard

Pour un mandat d'un an, soit :

- Madame Mélanie Michaud

La désignation des membres du CCSEHDAA est proposée par madame Jolyanne St-Pierre de l'École de l'Épervière, Sainte-Thérèse.

Adoption à l'unanimité.

## 11. Rapport des comités :

### A) Délégués à la FCPQ

Madame Émilie Pétrin explique qu'elle a reçu une invitation pour une prochaine assemblée qui aura lieu les 19 et 20 novembre 2021. Madame Jany St-Cyr précise que les principales informations de la fédération se retrouvent sur la page Facebook du Comité de parents.

**B) CCSEHDAA**

Madame Annie Picard informe les membres des principaux points qui ont discuté lors de la rencontre du 8 novembre 2021 et que la prochaine aura lieu le 29 novembre 2021.

**C) Transport**

Madame Martine Dorval informe les membres que la prochaine rencontre aura lieu en février 2022.

**D) Fondation musique en tête**

Il n'y a aucune information.

**E) Conseil d'administration CSSDN**

Madame Ève Lapointe explique les principaux points qui ont été traités lors de la dernière rencontre qui a eu lieu le 9 novembre 2021. Elle précise qu'un nouveau membre de la communauté a été élu.

**12. Question du public**

Aucune question du public.

**13. Des nouvelles de vos écoles**

Madame Martine Dorval explique qu'à l'École secondaire Guillaume-Couture, une fois par cycle, un groupe va au comptoir alimentaire Le Grenier pour préparer des repas pour les démunis. De plus, à l'École Pointe-Lévy, un élève a créé une troupe de théâtre comprenant des élèves des écoles secondaires Champagnat et Guillaume-Couture. Les sommes amassées à la suite de la présentation de la pièce iront à la Fondation pour l'éducation de l'École Pointe-Lévy ou pour le comptoir alimentaire Le Grenier.

Plusieurs écoles de l'Ouest ont amassé via la tirelire virtuelle une somme de 4 000 \$, laquelle ira à Leucan.

Madame Isabelle Dumas de l'École Clair-Soleil informe les membres que plus de 1 000 \$ a été amassé et que des bonbonnières seront préparées par des élèves de 3<sup>e</sup> année pour la distribution dans les paniers de Noël.

Madame Nadia Delarosbil de l'École du Bac explique qu'un comité sur l'engagement scolaire a été mis sur pied pour préparer les différents événements qui auront lieu au cours de l'année. L'OPP de l'école est également impliqué.

Madame Mélissa Turcotte de l'École Notre-Dame explique qu'à la fin du mois d'octobre, des élèves ont participé au congrès entrepreneurial en tant que participant et animateur.

**14. Mot de la directrice générale du CSSDN**

Madame Esther Lemieux fait un retour sur les tests de dépistage dans les écoles primaires, elle explique qu'il y a beaucoup de tests de passé et que la majorité des parents y ont consenti. Le Centre de services scolaire des Navigateurs est toujours en attente pour l'homologation du vaccin pour les 5 à 11 ans.

Concernant la qualité de l'air dans les écoles, le centre de services scolaire est toujours en attente des sondes. Madame Lemieux précise que dans la presse, il a été question que 1 000

sondes ont été distribuées dans les centres de services scolaires, ce qui n'est pas le cas présentement au CSSDN.

La situation de la pénurie du personnel est très importante et le CSSDN essaye de trouver des solutions. Elle informe les membres que des gens non qualifiés sont présents dans nos écoles.

#### 15. Mot de la présidente du Comité de parents

Madame Jany St-Cyr remercie tout le monde pour leur présence et leur implication. Elle rappelle aux membres de ne pas hésiter d'aller sur le site Internet du comité et de ne pas oublier d'inscrire leur nom dans la zone clavardage lors des rencontres.

#### 16. Varia

Aucun varia

#### 17. Levée de l'assemblée

**Il est proposé** par madame Cynthia Bélanger de l'École de la Ruche, Dominique-Savio.

**De lever** la séance à 21 h 16.

**Adoption** à l'unanimité.

(original signé)

\_\_\_\_\_  
Jany St-Cyr, présidente

(Original signé)

\_\_\_\_\_  
Marie Carrier, secrétaire

#### Tableau des suivis des rencontres :

Date de la séance	Suivi	Responsable du suivi	Retour sur le suivi
2021-10-18	Donner accès aux parents à une adresse courriel pour leur permettre de contacter les membres du conseil d'établissement de leur école.	Esther Lemieux	

En cas d'absence du représentant, merci d'en informer le substitut et de transmettre un courriel à [parents@csnavigateurs.qc.ca](mailto:parents@csnavigateurs.qc.ca)

Le représentant et le substitut peuvent assister à la rencontre. Toutefois, si un vote était demandé, un seul vote peut se faire par école.